



**Compte rendu du
19 04 2018**

**Commission permanente
de la CRSA**



Membres présents : Gérard ALIX, Patrick DAIME, Jean-Marc DUJARDIN, Isabelle COLLY-FAVRE, Nicole DELPERIE, Jean-Michel GAL, Elisabeth JOSSEAUME, Antoine LEVENEUR, Michel LOISEL, Marie-Claire QUESNEL, Josette TRAVERT, Laurent VERZAUX

Membres excusés : Frédéric COCHU, Pascale DESPRES, Claude FRANCOISE, Christophe KASSEL, Patricia LECOMTE, Léonard NZITUNGA, Jean-Marc VENARD

Présents au titre de l'ARS : Christine GARDEL, Valérie DESQUESNE, Julie DECOUTERE, Éléonore GIBERT

Madame QUESNEL, Présidente, ouvre la séance à 14h30, et présente l'ordre du jour.
Elle remercie Madame Christine GARDEL pour sa présence, et accueille Madame Éléonore GIBERT, Chargée de mission Démocratie Sanitaire en remplacement de Monsieur Marc PARAIRE.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de la commission permanente du 9 novembre 2017
2. Budget 2018
3. Point PRS
4. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de la commission permanente en date du 9 novembre 2017

Madame QUESNEL soumet à l'approbation de l'assemblée le compte-rendu de la séance du 9 novembre dernier.

Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la séance du 9 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Il est acté que le contenu des futurs comptes rendus de la CP soit allégé et remplacé par des relevés de décision, qui seront mis en ligne sur le site Internet de la CRSA.

2. Budget 2018

Le Fonds d'Intervention Régional (FIR) contribue au financement des actions de démocratie sanitaire menées au plan régional, en complément des actions et dispositifs financés par le nouveau fonds national pour la démocratie sanitaire.

Le budget initial 2018, d'un montant de 155 000 €, a fait l'objet d'une présentation. Un point d'étape sur le calendrier des engagements réalisés ou programmés au titre de l'année 2018 est réalisé et donne lieu aux orientations suivantes :

La création sur le site Internet de la CRSA d'une bibliothèque répertoriant l'ensemble des projets ayant bénéficié du label « Droits des usagers de la santé » en Normandie est actée afin de valoriser ces initiatives et de favoriser leur diffusion sur le territoire.

Dans sa rédaction, le cahier des charges 2018 relatif à l'appel à projets « Démocratie sanitaire » devra veiller à favoriser le soutien d'actions contribuant à la formation de l'ensemble des usagers du système de santé et ne pas prévoir de restriction concernant le statut juridique des porteurs de projets.

L'expérimentation de la démarche de prévention et de réduction du tabagisme en milieu scolaire soutenue par la CRSA en lien avec les CTS est confortée et doit veiller à s'articuler :

- avec l'ensemble des actions engagées par l'ARS et ses partenaires en matière de lutte contre les addictions ;
- avec la mise en place du service sanitaire instauré pour les étudiants en santé dans le cadre de la stratégie nationale de santé.

Suite à l'adoption du Projet Régional de Santé, une formation sera dispensée auprès des membres des CTS de Normandie pour les aider dans la présentation et la déclinaison du PRS au sein de leurs territoires.

3. Point PRS

3.1. COS

A l'instar de l'ensemble des composantes du PRS, la mise à disposition d'une version du COS et du document parcours sera proposée pour les rendre plus accessible auprès du grand public.

3.2. Ajustement du calendrier relatif au recueil de l'avis des instances de la CRSA

Les modalités de recueil de l'avis des instances de la CRSA sont précisées et nécessitent l'ajustement du calendrier prévu initialement :

Le vote de l'assemblée plénière de la CRSA, qui devait avoir lieu le 24 mai, est reporté au 14 juin après-midi.

La date du 24 mai a été conservée afin de tenir une nouvelle commission permanente dont l'objet sera de valider les avis qui seront soumis au vote de l'assemblée plénière du 14 juin.

Afin de préparer la commission permanente du 24 mai, la proposition de Madame Quesnel d'organiser un comité de rédaction dont l'objectif est de réaliser une synthèse des avis formalisés par la CSAMS, la CSP et la CSOS est retenue. Il associera les présidents des quatre commissions spécialisées. L'appui de l'ORS-CREAI sera sollicité afin de rédiger cette synthèse.

4. Questions diverses

Aucune autre question n'étant abordée, Madame QUESNEL lève la séance à 17H00.

La Présidente,
Marie-Claire Quesnel